

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

ANNEE 20..

IDENTITÉ DE L'ENFANT

NOM..... Prénom.....
Date de naissance.....

IDENTITÉ DES PARENTS

NOM..... Prénom.....
Adresse Personnelle.....
.....

N° de téléphone domicile Travail.....

Bénéficiez – vous des bons CAF OUI NON

Autres types d'aides

Personne à contacter rapidement en cas d'accident.....
.....

N° de téléphone

AUTORISATIONS PARENTALES

Je soussigné(e)

Tuteur légal de l'enfant

Accepte que le directeur autorise en mon nom une intervention médicale ou chirurgicale en cas de besoin.

N° de Sécurité Sociale

J'autorise également mon enfant à utiliser les transports du centre de loisirs pour toutes les destinations prévues.

J'autorise également mon enfant à se baigner à la plage ainsi qu'à la piscine

J'autorise également les animateurs du centre à photographier mon enfant dans le cadre des activités du centre.

J'autorise ma fille, mon fils NOM Prénom..... à rentrer à la maison à partir de H

- Seul
- Accompagné par les personnes dont les noms suivent :

NOM	PRENOM	QUALITE (Voisin, Parent...)

Les enfants qui prennent leurs repas à la cantine sont sous la responsabilité des animateurs de 12 h à 14 h. Pour ceux qui déjeunent à la maison, nous ne pouvons assurer cette responsabilité.

A le

Signature

PIECES A JOINDRE A L'INSCRIPTION

- Certificat Médical obligatoire : précisant l'aptitude aux activités sportives dont équestres et nautiques
- Autorisations des parents ci-jointes complétées et signées
- Bons CAF Azur
- Fiche sanitaire de liaison
- Règlement intérieur du CLSH signé par les parents et enfant(s)
- Règlement du séjour
- Photocopie des vaccinations
- Photocopie du boléro (test de natation) *facultatif*

REGLEMENT DU CLSH SPORTS VACANCES LOISIRS

Le maître mot de ce règlement est le mot **RESPECT**

Au centre de loisirs, je m'engage à :

Respecter les autres enfants

- Pas d'insultes, Pas de bagarres ou coups, pas de vols, pas de crachats, pas de menaces,...

Respecter les animateurs, les intervenants, les chauffeurs, le personnel de service

- politesse (bonjour, merci, s'il te plait, au revoir...)

Respecter le matériel et les jeux mis à ma disposition

- ranger le matériel et les jeux en fin d'utilisation, ne pas casser le matériel et les jeux...

Respecter les installations que j'utilise

- La pièce de vie collective, les aires de jeux (à Ploërmel, et à l'extérieur)...

Respecter la nature et l'environnement

- ne pas jeter de papiers, de plastiques...

Respecter le code de la route

- lors des déplacements à pied (attendre les animateurs, rester en groupe...), en car (rester assis, ne pas manger,...), en vélo,...

Respecter les consignes données par les animateurs

- les consignes de jeux, les consignes de sécurité, les consignes d'hygiène...

P.S. : pour éviter toute tentation et donc tout vol nous vous demandons de ne pas apporter des jeux (Game Boy, DS, PSP), du matériel électronique (portable), de l'argent.

Conclusion :

Le non respect de ce règlement sera notifié aux parents le soir même.

L'Office Communautaire des Sports se réserve le droit de ne plus accepter vos enfants en cas de non respect de ce règlement.

Signature des parents

Signature de l'enfant

AU CENTRE DE LOISIRS, J'AI LE DROIT :

De choisir mes activités,

De proposer des activités,

De demander à être placé dans le même groupe qu'un(e) ami(e),

D'être respecté par les enfants et les animateurs,

De participer à la vie collective : Distribution des pique-niques, réalisation du goûter, rangement du centre,

De ne pas manger à la cantine,

De poser des questions,

De m'amuser,

D'arrêter une activité,

Dans ce cas deux solutions :

- soit je regagne un autre groupe d'activité,
- soit, si cela est impossible (un seul groupe, ou second groupe dans un lieu différent), je reste tranquillement en dehors de l'activité sous la surveillance de l'animateur.